

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 OCTOBRE 2013

36 membres présents + tout le bureau.

A) Rapport moral et d'activité présenté par Pierre HAMON, Président du club. :

1°) Le club n'est plus le premier club de Bretagne. Nous n' avons eu que 281 licenciés contre 285, l'année passée, et sommes repassés à la deuxième place, derrière le club de Vannes qui a 285 licenciés.

- 79 élèves ont suivi les cours de l'école de bridge,
- 4 participants ont suivi les cours de l'initiation accélérée du soir avec Pierre HAMON,
- 18 élèves du Collège d'Echange ont suivi les cours encadrés par Pierre HAMON, Chantal VASLIER, Bernard JAMOIS.

2) Petite baisse de participation à la fête du club :

134 convives au lieu de 156 l'année précédente

L'équilibre financier a été respecté, grâce au concours actif des bénévoles, cette année encore.

3) Nous avons hébergé 22 compétitions, un peu moins que l'année précédente, avec mise en place d'une nouvelle formule pour l'accueil (une carte de tournois offerte pour une journée d'accueil).

4) Les tournois de régularité sont en baisse de fréquentation : 10148 entrées contre 11350, les années précédentes.

Les Simultanés du « Roy René » sont, eux aussi en baisse (de 17 %) en terme de fréquentation. Ces deux baisses peuvent en partie s'expliquer par les concentrations de compétitions, en Honneur, en Décembre et Janvier, et les compétitions Senior organisées dans les locaux du club, en semaine ; il est difficile d'organiser à la fois un tournoi de régularité et une compétition.

5) Les participations aux compétitions.

Pierre remercie chaleureusement Raymond VERITE en charge de l'inscription aux compétitions.

La participation des équipes est stable avec une légère augmentation du nombre des équipes HONNEUR et une légère baisse en PROMOTION et également en ESPERANCE.

Par contre, les compétitions par 4 remportent plus de succès que celles par 2.

Les résultats : ce n'est pas une grande année dans l'ensemble, ni pour le club ni pour le Comité de Bretagne. Il faut signaler, cependant, quelques performances remarquables :

1 équipe Senior mixte/4 Honneur est allée en finale à St Cloud (Charles WAGNER, Annick AVRIL, Françoise DUROY, Jean-Luc BRAIBANT et le couple PIQUET de Chartres de Bretagne).

1 paire Open / 2 en Promotion a terminé 1^{ère} en finale de comité (Edith SELLIN et Annette COIGNARD-GAUDIN).

Michèle LE TERTRE a remporté, pour la deuxième année, le Challenge breton, en 4^e série

Enfin, 1 paire de 6^{èmes} du collège d'Echange est allée en finale à PARIS et est arrivée 2^{ème} en match par 4, avec une paire d'un autre comité.

6) Nous avons, par ailleurs, organisé deux tournois caritatifs au profit du Téléthon et de l'association « Les crayons d'ISA » qui intervient au Sénégal dans le cadre de l'Education..

Le rapport moral et d'activité est voté à l'unanimité.

B) Rapport financier présenté par Agnès MALAQUIN, trésorière du club :

Celui-ci présente un déficit de **2 600 €** (l'année précédente nous avions un excédent de 1 100 €)
Ce déficit est dû, à la fois à une diminution des produits (3 %) et à une augmentation des dépenses (1,5 %)

La baisse des produits provient de :

- La baisse de fréquentation des tournois (- 1 000 €)
- Un nombre moindre de journées d'hébergement de compétitions (- 500 €)
- Une charge exceptionnelle de 1 600 € de solidarité au bénéfice du cercle Paul Bert.

L'augmentation des dépenses les plus significatives :

- Le remboursement des compétitions (+ 1 100 €)
- Les amortissements des bridgemates (+ 1 100 €)

Il va donc falloir gérer encore plus rigoureusement nos comptes.

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

L'assemblée générale se termine par un pot de l'amitié.